

Image not found or type unknown



/!\ Mutation à 03h00 de route de chez moi.

Par **opium**, le **19/06/2009** à **14:53**

Bonjour,rrrnJe suis rondier/intervenant depuis 8 ans dans la même société.rnrnJe dépendais jusqu'à ce matin d'une agence situé à 45mn de chez moi(Dreux 28) ou j'effectuais mes prises et fins de service.rnCe matin, mon employeur m'a convoqué pour me signaler qu'il me "mutais" au 01 Juillet 2009 sur l'agence de Bagnole(93), soit à 03h00 en voiture de chez moi à cause des bouchons, et à plus de 02h00 en transport en commun.rnrnPuis-je refuser cette mutation ? Un collègue me signale que c'est possible vu les temps de trajet, à savoir 03H00 aller - garde de 12H - 03h00 retour, soit des journées de 18h00 !rnrnMerci de votre aide.